

V207501
Bostik GlideCote

Date de révision 17-mai-2017
Remplace la date du : 18-sept.-2015
Version 1.03

Section 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Bostik GlideCote
Code du produit V207501

Produit(s) couvert(s) Consulter la Section 16 pour plus de renseignements

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Lubrifiants, graisses, produits de décoffrage.
Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Instance Responsable

Bostik Inc.
11320 W. Watertown Plank Road
Wauwatosa, Wisconsin 53226 USA
Phone: +1 (800) 843-0844 (Domestic Toll Free)
Phone: +1 (414) 774-2250 (International)
Fax: +1 (414) 774-8075

Courriel msds@bostik-us.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Téléphone : 1-800-227-0332
(à l'extérieur des É.-U.) 1-703-527-388

Section 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Toxicité par aspiration	Catégorie 1
Aérosol inflammable	Catégorie 1

2.2. Éléments d'étiquetage

VUE D'ENSEMBLE DES PROCÉDURES D'URGENCE

DANGER

Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée
Provoque une sévère irritation des yeux
Peut provoquer somnolence ou vertiges
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
Aérosol extrêmement inflammable

Fiche signalétique

V207501
Bostik GlideCote

Date de révision 17-mai-2017
Remplace la date du : 18-sept.-2015
Version 1.03



Aspect Aérosol

État physique Liquide

Odeur Solvant

Conseils de prudence - Prévention

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer
Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre sources d'ignition
Récipient sous pression : ne pas perforer, ni brûler, même après usage

Conseils de prudence - Réponse

Traitement spécifique (voir les mesures de premiers soins sur cette étiquette)

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. NE PAS faire vomir.

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Dangers non classés ailleurs (DNCA)

Non applicable

Toxicité aiguë inconnue

1.29 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

2.3. Autres informations

Peut être nocif par contact cutané.

Section 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

3.1 Substances

Non applicable

3.2 Mélanges

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Acetone	67-64-1	30 - 60

Fiche signalétique

V207501
Bostik GlideCote

Date de révision 17-mai-2017
Remplace la date du : 18-sept.-2015
Version 1.03

Naphtha, petroleum, light alkylate	64741-66-8	7 - 13
2,2,4-Trimethylpentane	540-84-1	5 - 10
Naphtha, petroleum, hydrotreated heavy, <0.1% Benzene	64742-48-9	1 - 5

Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

Section 4 : PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers recours

Conseils généraux	Contactez le 911 ou les services médicaux d'urgence. Enlever vêtements et souliers contaminés puis les isoler.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Après le rinçage initial, retirer les verres de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
Contact avec la peau	En cas de contact avec un gaz liquéfié, dégelé les parties congelées avec de l'eau tiède.
Inhalation	Transporter la victime à l'air frais. Si la respiration est irrégulière ou a cessé, administrer la respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène.
Ingestion	NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Boire beaucoup d'eau. Si les symptômes persistent, appeler un médecin. Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Appeler un médecin.
Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins	Aviser le personnel médical de l'identité du produit afin qu'ils prennent les dispositions nécessaires pour assurer leur sécurité.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Aucun renseignement disponible.

4.3. Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note aux médecins Calmer la victime et la couvrir chaudement.

4.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE
Section 11 : DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Section 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Agents extincteurs appropriés

Utilisez un agent extincteur approprié pour le type d'incendie à combattre. Poudre chimique sèche ou CO2. Pulvérisation d'eau, brouillard ou mousse normale. Déplacer les contenants du lieu de l'incendie s'il est possible de le faire sans risque. Les bouteilles endommagées doivent être manipulées que par des spécialistes.

Moyens d'extinction inappropriés

AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques du produit

Fiche signalétique

V207501
Bostik GlideCote

Date de révision 17-mai-2017
Remplace la date du : 18-sept.-2015
Version 1.03

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Autres informations Aucun renseignement disponible.

Renvois vers d'autres sections

Référence à d'autres sections Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION
Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	NIOSH IDLH	OSHA PEL	Mexique
Acetone 67-64-1	STEL: 500 ppm TWA: 250 ppm	IDLH: 2500 ppm TWA: 250 ppm TWA: 590 mg/m ³	TWA: 1000 ppm TWA: 2400 mg/m ³	TWA: 1000 ppm TWA: 2400 mg/m ³ STEL: 1260 ppm STEL: 3000 mg/m ³
2,2,4-Trimethylpentane 540-84-1	TWA: 300 ppm	-	-	-

Nom chimique	Argentine	Brésil	Chili	Venezuela
Acetone 67-64-1	TWA: 500 ppm STEL: 750 ppm	TWA: 780 ppm TWA: 1870 mg/m ³	TWA: 438 ppm TWA: 1040 mg/m ³	STEL: 750 ppm TWA: 500 ppm
2,2,4-Trimethylpentane 540-84-1	TWA: 300 ppm	-	-	-

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ingénierie Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.

Équipement de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage Lunettes de protection à fermeture étanche. Écran de protection du visage.
Protection de la peau et du corps Portez des gants à l'épreuve des produits chimiques convenables. Le choix de gants convenables est fonction du matériel utilisé ainsi que des différentes marques de qualité et des différents fabricants.
Protection respiratoire En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.
Considérations générales sur l'hygiène Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide
Aspect Aérosol
Couleur Incolore
Odeur Solvant
Seuil de perception de l'odeur Aucun renseignement disponible

Fiche signalétique

V207501
Bostik GlideCote

Date de révision 17-mai-2017
Remplace la date du : 18-sept.-2015
Version 1.03

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	Aucun renseignement disponible	
Point de fusion/point de congélation	Aucun renseignement disponible	
Point d'ébullition	Aucun renseignement disponible °C / °F	
Point d'éclair	-50 °C / -58 °F	
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible	Sans objet pour des liquides
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité	Aucun renseignement disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucun renseignement disponible	
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible	
Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible	
Densité relative	Aucun renseignement disponible	
		Solubilité dans l'eau Aucun renseignement disponible
		Solubilité dans d'autres solvants
		Coefficient de répartition Aucun renseignement disponible
		Température d'auto-inflammation Aucun renseignement disponible
		Température de décomposition Aucun renseignement disponible
Viscosité cinématique	Aucun renseignement disponible	
Viscosité dynamique	Aucun renseignement disponible	
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible	
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible	
9.2. Autres informations		
Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible	
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible	
Teneur en solvant (%)	Aucun renseignement disponible	
Teneur en solides (%)	2.3	
Densité	.800 g/ml	
Teneur en COV (%)	< 20 %	

Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

10.4. Conditions à éviter

Le chauffage cause une élévation de la pression avec risque d'éclatement.

Fiche signalétique

V207501
Bostik GlideCote

Date de révision 17-mai-2017
Remplace la date du : 18-sept.-2015
Version 1.03

10.5. Matières incompatibles

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Section 11 : DONNÉES TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Renseignements sur le produit	Aucune donnée disponible
Inhalation	Aucune donnée disponible.
Contact avec les yeux	Aucune donnée disponible.
Contact avec la peau	Aucune donnée disponible.
Ingestion	Aucune donnée disponible.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Acetone 67-64-1	= 5800 mg/kg (Rat)	>15800 mg/Kg (rat)	= 79 mg/l(Rat) 4 h
Naphtha, petroleum, light alkylate 64741-66-8	> 7000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	> 6.31 mg/L (Rat) 4 h
2,2,4-Trimethylpentane 540-84-1	> 5000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	> 14.38 mg/L (Rat) 4 h
Naphtha, petroleum, hydrotreated heavy, <0.1% Benzene 64742-48-9	> 6000 mg/kg (Rat)	> 3160 mg/kg (Rabbit)	LC50 Vapour (4h) >5020 mg/m ³ (Rat)

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Symptômes	Aucun renseignement disponible.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Aucun renseignement disponible.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Aucun renseignement disponible.
Irritation	Aucun renseignement disponible.
Corrosivité	Aucun renseignement disponible.
Sensibilisation	Aucun renseignement disponible.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Aucun renseignement disponible.
Toxicité pour la reproduction	Aucun renseignement disponible.
Toxicité pour le développement	Aucun renseignement disponible.
Tératogénicité	Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition unique	Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition répétée	Aucun renseignement disponible.
Toxicité chronique	Éviter une exposition répétée.
Effets sur les organes cibles	Système nerveux central, Yeux, Appareil respiratoire, Peau.
Risque d'aspiration	Aucun renseignement disponible.
Cancérogénicité	Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

Section 12 : RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Fiche signalétique

V207501
Bostik GlideCote

Date de révision 17-mai-2017
Remplace la date du : 18-sept.-2015
Version 1.03

12.1. Toxicité

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Acetone 67-64-1		LC50 96 h 4.74 - 6.33 mL/L (Oncorhynchus mykiss)	EC50 = 14500 mg/L 15 min	EC50 48 h 10294 - 17704 mg/L (Daphnia magna Static)
Naphtha, petroleum, light alkylate 64741-66-8	EC50 72 h = 6.4 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata)			LC50 48 h = 2 mg/L (Mysidopsis bahia)
Naphtha, petroleum, hydrotreated heavy, <0.1% Benzene 64742-48-9	EL50 (72h) > 1000 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata) OECD 201	LC50 96 h = 2200 mg/L (Pimephales promelas)		LL50 (48h) > 1000 mg/l (Daphnia magna) OECD 202

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucun renseignement disponible.

12.5. Autres effets néfastes

Aucun renseignement disponible

Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets

Le producteur de déchets est responsable d'établir la toxicité et les propriétés physiques du produit généré pour établir la bonne identification de déchets et les méthodes d'élimination en conformité avec les règlements applicables

Emballages contaminés

Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux

Section 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Note :

Conformément à la norme 49 CFR 173.306(a)(3), notre produit en aérosol est considéré comme une quantité limitée pour tous les modes de transport et le règlement ORM-D (autres matériaux réglementés destinés uniquement au transport intérieur) ne s'applique plus au produit.

DOT

N° ID/ONU	UN1950
Nom officiel d'expédition	AÉROSOLS
Classe de danger	2.1
Classe subsidiaire	8
Quantité à déclarer (RQ)	(2,2,4-Trimethylpentane: RQ (kg)= 454.00, Acetone: RQ (kg)= 2270.00)
Dispositions particulières	N82
Désignation	UN1950, AÉROSOLS, 2.1

Fiche signalétique

V207501
Bostik GlideCote

Date de révision 17-mai-2017
Remplace la date du : 18-sept.-2015
Version 1.03

Numéro du guide des mesures d'urgence 126

IATA

N° ID/ONU UN1950
Nom officiel d'expédition AÉROSOLS
Classe de danger 2.1
Code ERG 10L
Dispositions particulières A145, A167, A802
Désignation UN1950, AÉROSOLS, 2.1

IMDG

N° ID/ONU UN1950
Nom officiel d'expédition AÉROSOLS (2,2,4-Triméthylpentane), Polluant marin
Classe de danger 2.1
EmS-N° F-D, S-U
Dispositions particulières 63,190, 277, 327, 344, 959
Désignation UN1950, AÉROSOLS (2,2,4-Triméthylpentane), 2.1, (-50°C c.c.), Polluant marin

Section 15 : INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires mondiaux

TSCA	Inscrit(e)
DSL	Inscrit(e)

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

DSL - Liste intérieure des substances pour le Canada

Inscrits - Les composants de ce produit sont inscrits sur la liste d'inventaire ou en sont exemptés.

Non inscrits - Un ou plusieurs des composants de ce produit ne sont pas inscrits sur la liste d'inventaire.

Canada

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétique contient tous les renseignements requis par le RPC

Classe de dangers du SIMDUT

A - Gaz comprimés

B5 - Aérosol inflammable

D2B - Matières toxiques



États-Unis d'Amérique

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

SARA 311/312 Catégories de dangers

Danger aigu pour la santé oui
Danger chronique pour la santé No
Risque d'incendie oui
Risque de décompression soudaine No

Fiche signalétique

V207501
Bostik GlideCote

Date de révision 17-mai-2017
Remplace la date du : 18-sept.-2015
Version 1.03

Danger de réaction

No

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient pas une ou plusieurs des substances énumérées par la Proposition 65 comme ayant une concentration égale ou supérieure à 0,01 % en poids.

Europe

Directive 2011/65/EU sur les restrictions d'utilisation des substances dangereuses (RoHS)

Ce produit ne contient pas de plomb (7439-92-1), de cadmium (7440-43-9), de mercure 7439-97-6), de chrome hexavalent (7440-47-3), de polybromobiphényles (PBB) ou de polybromodiphényléthers (PBDE) dont la teneur dépasse les limites réglementaires mentionnées dans le présent règlement

EU-REACH (1907/2006) - Liste candidate des substances extrêmement préoccupantes (SVHC) aux fins d'autorisation, conformément à l'article 59

Ce produit ne contient pas de substances candidates extrêmement préoccupantes à une concentration \geq à 0,1 % (Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), Article 59)

Section 16 : AUTRES INFORMATIONS

Produit(s) couvert(s)

HMIS Risques pour la santé 2 Inflammabilité 4 Dangers physiques 0 Protection individuelle X

signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Aucun renseignement disponible

Références documentaires et sources de données principales

Aucun renseignement disponible

Préparée par Sécurité des produits et affaires réglementaires

Date de révision 17-mai-2017

Note de révision Sections de la FS mises à jour, 9.

Conseils relatifs à la formation Aucun renseignement disponible

Renseignements complémentaires Aucun renseignement disponible

Avis de non-responsabilité

Les renseignements contenus dans cette fiche signalétique sont corrects à notre connaissance, sur la base de nos connaissances à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique